

2020-UNAT-989, Lamb

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel du secrétaire général. Le secrétaire général a soulevé l'argument, entre autres, que la nomination rétroactive de Mme Lamb a été perturbée lorsqu'elle a démissionné et séparé et, par conséquent, elle n'avait aucune relation contractuelle avec l'organisation l'obligeant à la placer préférentiellement dans des postes vacants en tant que personne ayant une nomination permanente. Unat a jugé que UNDT a conclu correctement que (1) l'emploi de Mme Lamb se terminait à la mi-2013 par sa propre initiative et (2) il n'y avait rien dans la documentation relative à la démission de Mme Lamb pour soutenir son affirmation selon laquelle elle a été précipitée par l'incertitude quant à sa plus longue - Prospects à terme avec unkr. Unat a jugé que, bien qu'en 2017, Mme Lamb a accepté le statut d'emploi permanent, qui comprenait une rétroactivité considérée comme la mi-2009, son statut de membre permanent du personnel était terminé par sa démission en 2013. Unat a jugé que Mme Lamb n'avait pas droit à Tout avantage à l'exception de ceux auxquels un membre du personnel d'une nomination permanente aurait eu droit à la démission avec avis. Unat a jugé que l'UNDT était incorrect pour décider que l'accord de 2017 avait créé une nouvelle relation contractuelle qui a survécu à la démission de Mme Lamb. Unat a jugé que l'UNDT avait commis une erreur en droit. Immêlé l'appel du Secrétaire général et annulé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

À la suite d'un litige devant UNDT et Unat, la requérante a reçu une offre rétroactivement efficace de conversion de sa nomination à durée déterminée à une nomination permanente après qu'elle s'était déjà séparée de l'organisation. Lors de l'acceptation de cette offre, l'administration l'a informée qu'elle ne pouvait obtenir qu'un poste dans unkr en demandant des postes d'Unkr et en étant nommés après un processus de nomination compétitive. Le demandeur a contesté cette décision comme un échec de l'organisation à lui fournir un remède efficace. Undt a accordé

sa demande et a ordonné à unkr de lui offrir un poste approprié sans processus compétitif et en compensation.

Principe(s) Juridique(s)

Le statut d'emploi permanent ne survivra pas à la séparation du service par démission.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Lamb

Entité

ANUPKR

Numéros d'Affaires

2019-1293

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Mar 2022

President Judge

Juge Colgan

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination (type)

Nomination à titre permanent

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2009/10

Jugements Connexes

UNDT/2019/092

2017-UNAT-730

2018-UNAT-847